



Contribution de la FSU Centre à la réflexion sur le CPRDFP

Dans cette contribution de janvier 2011, la FSU Centre se positionne sur les tendances et préconisations qui sont présentées dans le document de synthèse intitulé « priorités identifiées pour le CPRDF »

L'ensemble des documents mis à notre disposition décrit une situation régionale demeurée très problématique, en matière de formation et de perspective de développement économique et social de la région, notamment en ce qui concerne le niveau de formation et de qualification de la population, les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur. Sur ce dernier point la région Centre est même la seule dont le nombre d'étudiants diminue depuis plusieurs années.

Nous avons tiré le signal d'alarme voilà dix ans, dans le cadre des instances de l'Etat où nous sommes représentés (projet académique) et dans le cadre du PRDFP. La FSU s'était investie fortement aussi dans le cadre de l'ex CESR, sur différents dossiers qui sont toujours pleinement d'actualité et devraient être exploités pour alimenter la réflexion (notamment « Des difficultés d'apprentissage scolaire à l'échec scolaire » : rapport CESR de juin 2007)

Nous participons à la réflexion sur l'élaboration du CPRDFP, en nous appuyant sur notre représentativité et notre expertise dans le domaine de la formation. Nous souhaitons être force de propositions, notamment en ce qui concerne l'objectif d'élévation du niveau de formation de la population régionale. Mais nous constatons qu'il y a actuellement de gros points de rupture, au vu des tendances qui se dégagent dans le dossier de synthèse des priorités, reflet de l'état de la discussion en ce mois de janvier.

1/ la détermination des besoins en formation en fonction des besoins les plus locaux :

Nous contestons cet adéquationnisme étroit, d'autant plus qu'il ne concerne pas seulement la formation des demandeurs d'emploi et des salariés, mais l'ensemble de la formation, y compris la formation initiale des jeunes en âge scolaire.

L'efficacité de cette conception du rapport entre formation et emploi, qui donne aux employeurs toute latitude pour déterminer l'offre de formation, n'est pas vraiment interrogée, la réflexion se concentre seulement sur les conditions pour détecter au mieux les besoins en emplois, et adapter la formation en conséquence.

Or, si cette conception peut permettre de répondre dans une certaine mesure aux besoins locaux à court terme, elle risque de mettre en difficulté les salariés qui auraient reçu une formation trop étroitement adaptée à leur emploi pour leur permettre de rebondir, en cas de licenciement ou de fermeture de leur entreprise (on sait que de très nombreuses PME ont une durée moyenne de 5/6 ans). C'est bien la fraction la plus fragile de la population régionale, celle qui est la moins formée, qui

